

PARIS – le 27 août 2009

Rencontre du SI.EN avec Jean-Louis Nembrini, DGESCO

Pour le SI.EN : Y. Destot ; P. Roumagnac ; M. Volckcrick

En introduction le SI.EN fait part d'un certain malaise chez les collègues inspecteurs qui ont le sentiment d'un grand décalage entre les responsables de l'Education nationale et les acteurs de terrain que sont les enseignants ; il souligne de ce fait le rôle difficile que les inspecteurs doivent jouer dans les explications sur les nouvelles réformes.

1. Evaluations nationales :

Les évaluations nationales en CE1 et en CM2 ont posé des problèmes importants liés à la fois à la période de passation et aux modalités de codage des résultats. De nombreux enseignants ont légitimement souligné le décalage entre des exigences de fin de scolarité primaire et la date de passation des épreuves en CM2. Ils ont aussi pointé le caractère problématique d'un codage dichotomique des résultats, démarche qui ne permet nullement de rendre compte de la diversité du niveau de maîtrise traduit par les réponses des élèves. J. L. Nembrini reconnaît ces difficultés et se déclare prêt à en tenir compte pour les prochaines évaluations. Le SI.EN souhaite que soit mise en place une réunion de travail spécifique sur ce thème ; le directeur répond favorablement à notre demande.

2. aide personnalisée :

Le sentiment général est positif. L'efficacité est limitée chez les élèves en grande difficulté, mais le dispositif permet d'aider concrètement des élèves en difficulté passagère. Il est donc impératif de montrer le véritable impact de cette réforme et non de justifier ces nouvelles orientations pour des motifs qui ne seraient pas en adéquation avec la réalité des pratiques.

Le SI.EN constate que le véritable refus est très rare, par contre un certain nombre d'enseignants qui pratiquent des pédagogies actives se reconnaissent dans ce mouvement et mettent en place des formes originales d'aide auprès des élèves en difficulté. Ces démarches s'inscrivent bien dans les orientations fixées, ce qui conduit très généralement l'IEN, garant de la cohérence globale du dispositif au sein du projet d'école, à valider les options retenues localement.

Si notre organisation ne peut accepter les dérives découlant d'un refus de mettre en œuvre des réformes décidées dans un cadre démocratique, elle affirme néanmoins que des apaisements doivent être recherchés et que les conflits doivent être résolus dans le dialogue plutôt que de manière coercitive.

3. Secrétaires d'inspection :

Le SI.EN rappelle au DGESCO son inquiétude quant aux manœuvres effectuées par des responsables locaux du système éducatif qui cherchent à récupérer coûte que coûte des postes administratifs. Les inspecteurs chargés de circonscription du premier degré ne sont pas opposés à des regroupements de locaux qui réduiraient les coûts de location mais ils réaffirment le rôle essentiel joué par leurs secrétaires dans les relations avec les enseignants et avec l'ensemble de la communauté éducative. Une initiative de notre organisation en ce domaine visera prochainement à sensibiliser le ministre à l'importance que les inspecteurs accordent à cette question.

4. Services d'orientation :

Le SI.EN considère que l'accompagnement du processus d'orientation des élèves est un rôle qui doit bien être partagé par tous les membres de la communauté éducative et que des difficultés persisteront pour que les enseignants notamment intègrent cet objet, tant qu'ils ne recevront pas une formation initiale et continue à cet égard digne de ce nom et tant que le statut des CIO , leur missions ainsi que le recrutement, la formation et les missions des conseillers d'orientation psychologues ne seront pas clarifiés au niveau national dans le cadre des réformes actuelles et en ce qui concerne les COpsy, de celle du recrutement et de la formation des personnels enseignants.

Dans ce cadre les inspecteurs de l'Orientation et de l'Information ont à jouer un rôle de tout premier plan pour garantir la cohérence et l'efficacité d'un dispositif impliquant tous les acteurs du système éducatif au fil de la scolarité des élèves et des jeunes.

5. Réforme du lycée professionnel :

Les inspecteurs ont participé de manière active à la mise en œuvre de cette réforme en diffusant de l'information visant à expliciter le dispositif aux professeurs concernés. Ce travail de fond a clairement contribué à la réussite de ce projet. Le SI.EN considère que le travail amorcé est tout à fait intéressant, mais qu'il conviendra de poursuivre l'accompagnement des équipes, ce qui représentera encore une charge de travail conséquente pour les inspecteurs. Il insiste une fois encore pour que cet engagement permanent soit mieux reconnu et que les moyens nécessaires à l'exercice de missions de plus en plus complexes soient accordés aux inspecteurs.

6. ASH :

Les missions des inspecteurs ASH évoluent fortement depuis quelques années. La fonction d'inspecteur a tendance à diminuer, ce qui constitue un problème sur lequel il convient de réfléchir sérieusement. A cet égard le SI.EN souhaite rencontrer les responsables du ministère en charge de ce délicat dossier pour faire le point sur les difficultés actuelles et sur les perspectives à brève et moyenne échéance. Le directeur répond tout à fait favorablement à cette demande.

7. Grippe A – H1N1 :

Les consignes sont données aux directeurs, aux enseignants, aux élèves et aux parents. Il convient essentiellement de réactualiser les gestes élémentaires d'hygiène. Le SI.EN sera associé à un groupe de travail le vendredi 29 septembre ; il y recevra les dernières informations relatives au dispositif de prévention et aux suites à prévoir.